

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



JOURNAL HUMORISTIQUE

ABONNEMENT— EN AN, 50 Centins

H. BERTHELOT, Redacteur

A. P. PIGEON, ADMINISTRATEUR No 1786 Rue Ste-Catherine

Le Conte de Monto-Christin

Pour le Roman Pour la Classe Pour le Par au Pour l'Aut. CHAPITRE XI



L'ENTERREMENT DE MME SANSLANIPPE

Le docteur Laberge, satisfait des certificats apportés par les voisins de la famille Sanslanippe, avait ordonné que l'enterrement de la vieille femme se fait aux frais de la municipalité.

Cette pauvre madame Sanslanippe n'avait appartenu à aucune congrégation religieuse. Elle n'était pas membre de la société des dames de la Bonne Mort, elle n'appartenait pas à la congrégation de la Ste-Famille, ni à celle de l'Union de Prières. Sa pauvreté datait de son enfance et jamais elle n'avait pu réaliser la somme de vingt-cinq centins pour obtenir son admission dans cette congrégation. N'était-ce pas là le comble de la misère ?

Dire que pour la somme insignifiante de vingt-cinq centins par année elle aurait pu appartenir à l'Union et s'assurer un service funèbre avec fosse, cercueil et corbillard gratis !

Quelle misère ! grand dieu ! Vers quatre heures de l'après-midi, deux employés des pompes funèbres s'arrêtèrent devant la porte cochère de l'Hôtel Rasco avec le corbillard des pauvres.

Le char funèbre des indigents était une boîte en sapin sur laquelle la peinture noire était craquelée et défraîchie. Les roues aux raies sales et poussiéreuses tournaient sur des essieux criards et mal graissés. Une simple croix de bois surmontait le corbillard.

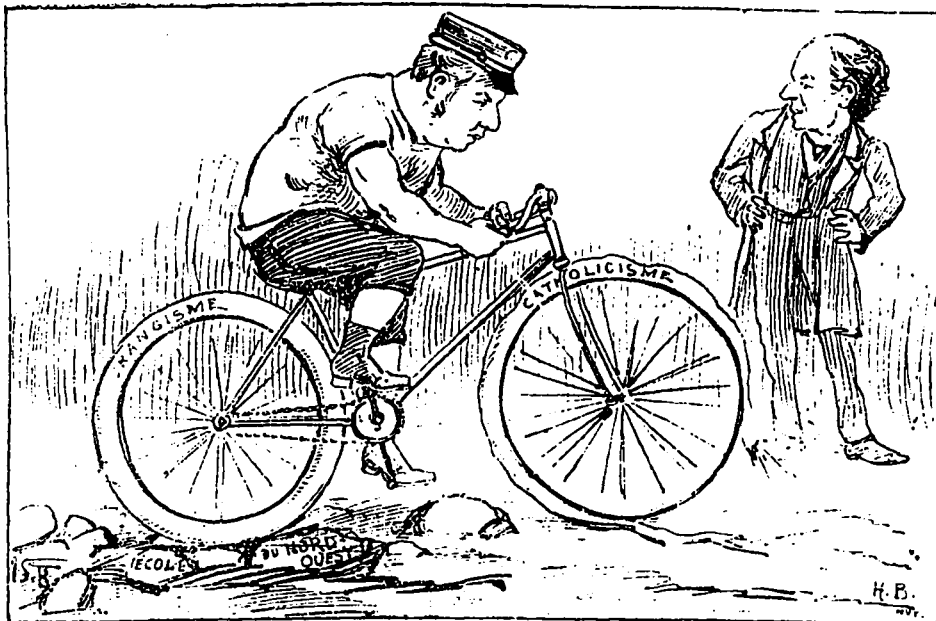
Les croque-morts ne portaient pas ce jour-là leur livrée de grande cérémonie. Ils étaient vêtus de leur toilette de travail, blouses grises et chapeaux de paille.

Monter la bière dans la chambre des Sanslanippe, y placer le cadavre de la vieille et visser le couvercle avec quatre vis, fut pour les employés des pompes funèbres l'affaire de cinq ou six minutes.

Le cercueil de la défunte était composé de quatre planches de sapin cloués ensemble et grossièrement teintes en noir.

Le corbillard attelé d'un cheval étique ayant servi sur le tramway dans ses beaux jours, se mit en route pour le cimetière de la Côte des Neiges.

Le petit Modeste conduisait le deuil



IRA-T-IL LOIN COMME ÇA ?

LACRIER.—Tu ferais bien de descendre de ce bicyclette. Il est endommagé une croûte. Tu vas te casser le col.

THOMSON.—Ça ne fait rien. J'irai moins vite. Mon bicyclette est encore bon pour un an malgré ses avaries.

LACRIER.—Un an ! Je pense que tu débarqueras avant ça.

A lui seul il formait le cortège funèbre.

Les infirmités de son vieux père et une soulade assez avancée l'empêchaient de conduire la vieille à sa dernière demeure.

Lorsque le corbillard fut rendu à l'intersection des rues Craig et McGill, un des croque-morts sauta à terre et s'éloigna dans la direction de l'Est. L'automédon eut pitié de l'enfant et le fit asseoir à côté de lui. Il fouetta sa rosse qui se mit à trotter jusqu'au pied de la côte de la rue Lamontagne. Trois quarts-d'heure plus tard le char funèbre entra dans le cimetière de la Côte-des-Neiges.

Ce fut le croque-mort qui donna aux commis de la fabrique les certificats et les autres documents exigés par la loi. Il signa son nom sur le registre des inhumations, alluma sa pipe et reprit avec le corbillard la route de Montréal.

Le cercueil de Madame Sanslanippe avec une demi-douzaine d'autres contenant des enfants morts de la scarlatine, fut placé sur des tréteaux dans la chapelle mortuaire.

Un jeune prêtre récita quelques prières, cérémonie qui dura trois ou quatre minutes et les fossoyeurs s'emparèrent des restes de la vieille femme pour les déposer dans la fosse commune. Un piquet de bois portant un numéro écrit à la craie, indique aujourd'hui l'endroit où repose la tante de Monto-Christin.

Modeste suivait le cercueil en pleurant à chaudes larmes.

Lorsque la dernière pelletée de terre fut jetée sur la fosse l'enfant s'éloigna en s'engageant dans une des avenues conduisant au Parc Mont-Royal.

Rendu près de la plateforme d'où les étrangers contemplant un des plus beaux panoramas du Canada l'enfant cueillit quelques pissenlits et en fit un bouquet qu'il se proposait de donner à sa sœur.

Pendant qu'il suivait un des sentiers longeant le sommet de la montagne, une main lourde s'abattit sur ses épaules.

C'était un des policemen du parc qui l'arrêtait pour avoir témérairement cueilli des fleurs sur la propriété de la cité de Montréal, contre la paix de notre Souveraine Dame la Reine, sa couronne.



SA COURONNE

et sa dignité.



SA DIGNITÉ

Modeste eut beau protester contre son arrestation en prétextant qu'il ignorait les règlements du parc, il dut suivre le constable jusqu'au poste de la rue Ste-Catherine.

Là il fut jeté dans une cellule où il resta jusqu'au lendemain matin, lorsqu'on le fit monter dans le panier à salade pour le conduire devant le recorder.

Retournons maintenant au petit Nord où Cunégonde et son père attendent le retour de Modeste pour avoir des nouvelles de l'enterrement.

Il était quatre heures de l'après-midi lorsque les croque-morts enlevèrent le corps de Mme Sanslanippe.

A huit heures le petit Modeste n'était pas de retour.

Neuf heures sonnèrent, pas de nouvelles de l'enfant.

A dix heures comme il n'était pas encore revenu le père Sanslanippe et sa fille se couchèrent chacun sur un grabat et s'endormirent.

Les rêves de la pauvre Cunégonde furent horribles. Son imagination et délire lui traçaient les tableaux les plus sombres de ce que lui réservait l'avenir.

Elle rêvait à son frère. Elle le voyait se noyant dans les eaux bourbeuses du canal Lachine. Puis elle pensait à Dépatie le Trou. Dans des visions sinistres elle se trouvait la victime du maître. Celui-ci l'entraînait dans un repaire de bandits et la forçait, le couteau sur la gorge, de devenir sa femme. Après cette nuit passée en proie à ces noirs cauchemars, Cunégonde se leva et fondit en larmes en présence du vide causé dans la chambre par la mort de sa mère. Le vieux Thomas roulaît comme un ruyau d'orgue et de sa bouche bestialement ouverte s'échappait le râle d'un estomac tourmenté par des excès de boisson. Son habiton chargé de l'écoum du whisky et du tabac canadien empoisonnait l'atmosphère de la chambre.

Le vieux se réveilla, bâilla, s'étendit les bras et s'écria :

—Modeste, he ! debout, va me cri du whisky.

—Modeste n'est pas ici dit Cunégonde. Il n'est pas encore revenu de l'enterrement de sa mère.

Je crains qu'il ne lui soit arrivé un accident. Espérez un peu, papa. Je vais sortir. J'irai à la station de police. J'y aurai peut être de ses nouvelles.

A suivre

Avis aux lecteurs du "Canard" et à ceux qui voudront en profiter : Je donnerai un escompte à toute personne qui achètera un lot dans la nouvelle paroisse Ste-Elisabeth, St-Henri. J'ai 2,000 lots vacants à vendre à bas prix, sur les Rues Notre-Dame, Gareau, St-Antoine, chemin de la Côte St-Paul et autres. Venez le soir à 7 heures, chez L. F. LAROSE, agent d'immeubles, 3609 rue Notre-Dame, à St-Henri, aussi tous les jours sur le terrain.

AVIS

Les personnes de Montréal, allant passer la saison d'été à la campagne, pourront recevoir LE CANARD, durant Juillet, Août et Septembre, pour 10 cts.

**L'ABONNEMENT**

L'abonnement au CANARD est de 50 cts par année, strictement payable d'avance. Les timbres de poste sont reçus en paiement.

Tout envoi d'argent devra être adressé à

A. P. PIGEON,  
Administrateur,  
1786 Rue Ste-Catherine.



**LE CANARD**

Montréal, 14 Juillet 1894

**CONSEIL-DE-VILLE**

SEANCE EXTRAORDINAIRE

**RÈGLEMENT CONCERNANT LE BOODIAGE**

Le Conseil-de-Ville s'est réuni hier après-midi, sous la présidence de Son Honneur le maire Villeneuve.

Tous les échevins étaient présents.

Après les affaires de routine le premier ordre du jour est appelé. C'est un nouveau projet de législation intitulé : "Règlement concernant le Boodlage."

Le greffier donne lecture du règlement rédigé dans les termes suivants :

*Règlement concernant le boodlage*

Attendu que, dans l'opinion du conseil de la corporation, du maire, des échevins et des citoyens de la cité de Montréal, les habitants de la dite cité sont suffisamment intéressés à ce que leurs représentants soient équitablement indemnisés pour le temps qu'ils consacrent aux affaires civiques, et pour le trouble que leur causent l'exécution des entreprises et la nomination des employés à l'Hôtel-de-Ville, il est par le présent ordonné et statué par le conseil de la dite cité de Montréal comme suit :

1o. Tout membre d'aucuns des comités créés par le Conseil-de-Ville en votant pour que des travaux soient donnés à un ou plusieurs entrepreneurs aura le droit de percevoir des dits entrepreneurs une somme proportionnée à l'importance de l'entreprise. La dite somme sera fixée par une section subséquente du présent règlement et sera composée de trois chiffres au moins.

Nul échevin ne sera obligé de voter pour le plus bas soumissionnaire.

2o. Tout membre des dits comités en votant pour la nomination d'un employé à l'Hôtel-de-Ville devra recevoir en argent ou par un chèque accepté par les banques un montant d'argent égal à la moitié du salaire annuel du dit employé.

Il est défendu à tout échevin de percevoir personnellement les dits argent ou chèques de banque.

Pour sauvegarder l'indépendance des membres du conseil de ville l'argent sera payé aux membres du comité par l'entremise d'une tierce personne qui devra prendre toutes les garanties nécessaires pour assurer le paiement intégral de la somme due à chaque échevin.

3o. Il sera permis à tout président d'un comité d'ouvrir les soumissions et de prendre connaissance de leur contenu quarante-huit heures avant la séance du dit comité afin de permettre au soumissionnaire le plus généreux d'amender sa soumission en abaissant son chiffre aussi près que possible du soumissionnaire le plus bas.

4o. Les honoraires ou argent de bood-

lage que devront exiger les échevins sont fixés dans le tarif suivant :

Pour la place d'un chef de bureau dont le traitement annuel n'excédera pas \$3,000 : \$2,000, la moitié argent comptant et la balance par traites acceptées.

Pour la place d'un chef de bureau dont le traitement annuel n'excédera pas \$1,000 : \$500 argent comptant.

Pour tout employé de l'Hôtel-de-Ville dont le traitement n'excédera pas \$1,000 : \$800, la moitié payable argent comptant et la balance répartie sur six mois au moyen de billets endossés ou chèques acceptés par les banques.

Pour tout employé de l'Hôtel-de-Ville dont le traitement annuel n'excédera pas \$600 : \$400, le quart argent comptant et la balance dans six mois.

Pour une place de constable dans la police, \$50.

Pour une place de constable dans la police sanitaire, \$40.

Pour les places dans le département des chemins le tarif sera comme suit : Contre-maître, \$50.

Gratteur de rues \$5, payable au contre-maître sur les gages de la première semaine.

Pour les entreprises de pavages ou d'égoûts 25 p. c. du contrat primitif et 50 p. c. des extras, le tout garanti comme susdit.

Pour la construction de bâtiments, tunnels, 20 p. c. du contrat primitif et 75 p. c. des extras.

Pour les appropriations pour fin d'utilité publique 50 p. c. de l'indemnité accordée au dessus du rôle municipal d'évaluation.

Les échevins s'engageant à fournir les témoins et experts qui devront faire accepter le chiffre de la dite indemnité par les commissaires.

5. Tout échevin qui contreviendra à aucune des dispositions du présent règlement sera passible d'une amende, et, à défaut du paiement immédiat de la dite amende et les frais, de l'emprisonnement, le montant de cette amende et le terme de l'emprisonnement à être fixés par la Cour du Recorder à sa discrétion, mais la dite amende n'excédera pas \$100 et l'emprisonnement ne sera pas pour une période de plus de deux mois de calendrier.

Le règlement est déferé à un comité général du conseil qui rapporte progressivement.

Le règlement subit sa première lecture.

Le conseil s'ajourne.

**LA MOUSTACHE**

Il y aurait beaucoup à dire sur la moustache. Comme le dessin de la lèvre supérieure et tout le contour de la bouche ont beaucoup à faire avec les susceptibilités, l'orgueil, la confiance en soi, la forlanterie, la vanité, etc., la moustache est, en quelque sorte, liée à l'expression de ces qualités ou de ces défauts.

Une moustache hérissée et abandonnée pour ainsi dire à tous les vents, est un indice que celui qui la porte ne sait pas se maîtriser ; droite et en ordre parfait, elle est l'indice du contraire.

Lorsque les poils de la moustache ont une tendance à friser à leurs extrémités, l'individu est enclin à l'ambition et à la vanité et à faire parade de sa personne.

Lorsque la frisure se retrousse, on a l'esprit à la gaieté, et disposé à tout approuver ; si la moustache tend à se friser en courbant, le caractère est plus réfléchi sans être morose.

On a pu remarquer souvent que les gens d'un bon caractère et qui sont satisfaits de leur sort, lorsqu'ils se passent les doigts dans la moustache, la relèvent toujours, tandis que les personnes revêches et moroses la tirent obliquement par en bas.

Le petit garçon qui, caché derrière la porte, fait des grimaces au fiancé de sa sœur, devrait être poursuivi pour... mépris de cour.

**CORRESPONDANCE**

On nous communique ce qui suit :

Montréal, 10 juillet 1894.

M. le Rédacteur,

Si dans le courant de la semaine prochaine, la "Cane" n'est point trop occupée, envoyez donc s'il vous plaît, cette gentille messagère au bureau de la Presse, afin qu'elle ait une entrevue avec M. le chercheur, et lui demander la raison pour laquelle il n'a pas répondu aux trois questions que je lui ai faites il y a trois semaines, lesquelles questions étaient signées A. O. G.

Si la raison, est le manque de capacité de M. le chercheur, la savante et illustre "Cane" pourra certainement le renseigner.

En me rendant ce service, M. le Rédacteur, vous aurez une excellente occasion de faire valoir votre "Cane," non-seulement comme diseuse de bonne aventure sans égale, mais aussi comme excellent auxiliaire de M. le chercheur du bureau de la Presse.

Je suis, Monsieur, avec le plus profond respect.

Un admirateur du "Canard" et de la "Cane." A. O. G.

A la semaine prochaine pour la réponse.

**A LA CORRECTIONNELLE**

**UN DÉJEUNER SUR L'HERBE**

La famille Boudillon étant allée à Vincennes, un dimanche qu'il faisait beau, avait emporté force provisions. On avait projeté de déjeuner sur l'herbe, et l'on se promettait un petit régal des mieux réussis.

Bien entendu, chacun portant quelque chose, M. Boudillon, en qualité de chef de famille, avait à la main un panier à bouteille ; Mme Boudillon tenait le gigot, soigneusement enveloppé dans un journal. Les petites Boudillon — un oncle à héritage, qu'on ménageait par conséquent — n'était chargée que des parapluies et des ombrelles.

Quelle fête !

Par exemple, dès onze heures du matin, on était éreinté. Il faisait une chaleur telle que c'était comme du plomb fondu qui tombait sur les têtes. Et puis on avait déjà tant marché pour profiter du grand air !

Aussi fut-il décidé qu'on commencerait le repas dès qu'on aurait trouvé un endroit convenable.

Il fallait un bel arbre et beaucoup de mousse autour. La recherche fut longue et délicate. M. et Mme Boudillon échangèrent, même quelques propos aigres-doux. Les petits Boudillon se pincèrent et se griffèrent à qui mi ux mieux et regurent chacune deux ou trois taloches. Enfin, à la majorité des voix, un gros chêne fut adopté comme restaurant, et le déballage des provisions ayant rendu la gaieté à tout le monde, ont mit allègrement le couvert.

Hélas ! hélas ! il n'y a plus de loups dans le bois de Vincennes, mais il y a encore de mauvais garnements dont on doit se méfier. Paul Grillon passait justement par là avec son ami Jules Lavigne, cherchant une proie.

— Ça sent le gigot à l'ail ! murmura Paul Grillon en humant l'air avec volupté.

— J'entends le doux bruit des bouillons qui sautent, répliqua Jules Lavigne en faisant claquer sa langue.

Et tous deux, jetant à travers le feuillage un regard indiscret, aperçurent la famille Boudillon qui s'appretait à faire honneur à un repas de Lucullus.

Comment résister à pareille tentation ? Les deux compères échangèrent quelques mots à voix basse. Il s'agissait d'escamoter dextrement ces succulentes victuailles. Mais quelle ruse imaginer ? Ce n'était pas chose facile. Heureusement nos gaillards étaient gens de ressource. Ils eurent bientôt arrêté un plan.

Tandis que Jules Lavigne restait caché derrière un buisson, Paul Grillon s'avança en courant jusqu'au lieu du festin. Il paraissait fort ému ; il agitait les bras. Sa figure exprimait la plus vive anxiété.

— Mon Dieu ! qu'est ce qu'il y a ? dit Mme Boudillon, terrifié par cette apparition subite, s'arrêta la fourchette en l'air et la bouche ouverte.

— Il y a... Vous n'avez donc pas vu ?

— Mais non...

— Là... à deux pas de vous ?... Ils se balance dans le vide... avec ses grands bras... et ses grandes jambes.

— Mais qui ? Parlez donc ! Vous voyez bien que vous nous faites peur.

— Eh bien... c'est un pendu ! A ce mot, toute l'honnête famille poussa un cri d'effroi ; on se leva précipitamment ; Mme Boudillon avait une bonne envie de s'évanouir, mais la curiosité la soutint.

Il fallait au plus vite aller décrocher le pauvre diable qui ne devait pas s'amuser en se balançant dans les airs. Peut-être serait-il temps encore de le rappeler à la vie. On partit précipitamment, laissant là le déjeuner qui, du reste, ne risquait pas de refroidir.

Jules Lavigne s'était offert, bien entendu, pour conduire la bande. Il fit quelques vingt mètres, puis déclara qu'il ne retrouvait plus l'endroit ; il alla à droite, à gauche, suivi dans ses évolutions par toute l'honnête famille ; et enfin, après dix bonnes minutes de recherches, il s'écria, paraissant trembler de tous ses membres :

— C'est là bas... Tenez, le voyez-vous ?

— Qui... Ah ! c'est affreux ! exclama Mme Boudillon qui ne voyait rien du tout, mais à qui la terreur donnait de l'imagination. Pauvre garçon ! il est tout jeune ; comme il a dû souffrir ! C'est sans doute un désespoir d'amour qui l'a conduit au suicide !

Et toute la famille de répéter en chœur :

— Pauvre garçon ! pauvre garçon !

Cependant l'oncle Boudillon, qui avait heureusement gardé son sang-froid, partit tout à coup d'un grand éclat de rire.

— Êtes-vous bêtes ! s'écria-t-il. Regardez donc ! Ce que vous prenez pour un cadavre n'est qu'une branche d'arbre cassée par le vent au-dessus de laquelle quelqu'un s'est amusé à poser une vieille casquette.

Est-ce bien possible ? On avança un peu. Tout le monde cette fois osa fixer l'objet, et la famille Boudillon, le nez en l'air, dut convenir en effet qu'il n'y avait à l'arbre aucun pendu, jeune ou vieux.

Jules Lavigne paraissait vraiment fort contrit. Il s'excusa du mieux qu'il put. On le plaisanta, on rit beaucoup de l'effroi qu'il avait manifesté. Il accepta tous les quolibets de très bonne grâce et, ayant salué fort poliment, il partit enfin de son pied léger pour rejoindre... on devine qui.

Les Boudillon revinrent alors à leur campement improvisé. Ce petit incident avait ému tout le monde et conséquemment augmenté l'appétit de chacun.

O stupeur !

Il n'y avait plus rien au pied du vieux chêne. Tout avait disparu comme par une trappe. Le gigot, les bouteilles, et même la nappe et les couvertes... envolés, fondus, volatilisés !

L'oncle Boudillon n'en pouvait croire ses yeux. Mme Boudillon suffoquait ; M. Boudillon frottait ses lunettes, et les petites Boudillon pleurnichaient lamentablement.

Il fallut bien pourtant se rendre à l'évidence. Tous ces braves gens comprirent qu'ils avaient été les victimes d'une audacieuse escroquerie. C'avait été un coup monté entre deux fripons, l'un les entraînant à sa suite et l'autre faisant main basse sur les provisions.

Ils se résignèrent à aller déjeuner au restaurant, mais ils firent maigre chair. Après une pareille aventure, ils n'avaient plus faim du tout.

Toutefois, sur le conseil du cabaretier, avant de rentrer à Paris, ils portèrent une plainte au bureau de police de l'endroit.

Or, voyez s'il est vrai de dire, comme dans les bons vieux drames de l'Ambigu, que le vice trouve sa punition dans ses propres excès. Le même jour, à neuf heures du soir, des gardiens du bois de Vincennes amenaient chez le commissaire deux individus qui avaient été ramassés en complet état d'ivresse.

L'un d'eux pleurait abondamment et disait : " C'est le pendu qui m'a fait boire !... Pourquoi l'a-t-on décroché de son arbre ? "

L'autre affirmait sentencieusement : " Les gigots des bourgeois, c'est fait pour empoisonner le pauvre peuple. "

Le lendemain, étant enfin dégrisés, ils avouèrent leur méfait.

Traduits en police correctionnelle, ils ont été condamnés chacun à un mois de prison et 50 fr. d'amende.

*Moralité*

Ne pas déjeuner sur l'herbe sans s'être au préalable bien assuré qu'il n'y a pas de pendus aux arbres environnants.

**Fumez le BLACKSTONE le meilleur Cigare à 3c.**



UN MONSIEUR, si vous sacrez et si vous blasphémez comme ça contre vos chevaux vous n'irez jamais dans le ciel.  
UN CHARRETIER (du Côteau St-Louis). Oui, si je ne sacre pas, je n'arriverai jamais ce soir au Mile-Eud.



Les peignes des paroisses du Nord au-dessus de St-Jérôme, ont fait dernièrement une excursion à la ferme expérimentale d'Ottawa, aux frais du gouvernement. Plusieurs d'entre eux ont réussi à enflammer le restaurateur de la localité pour le prix de leur dîner, en trompant la surveillance de l'individu chargé de recevoir les pièces de 25 sous. Notons parmi ces peignes un habitant de Ste-Agathe, un inspecteur d'écoles et un médecin. Ce dernier en sortant de la salle à manger disait effrontément à un ami : J'ai mangé pour mon argent.



La scène est dans une des classes des Dames de la Congrégation.  
Une religieuse dit à ses élèves qui sont dans les cours supérieurs que l'P ne se prononce pas dans les mots du vieux français tels que "festoyer" "mesler," etc.  
Une élève de seize à dix-sept ans lit à haute voix : "Le roi sortit de son palais en..."  
Elle rougit, ferme le livre et s'assied.  
La maîtresse lui dit de se lever et de continuer la lecture.  
—Non, ma tante, répond la jeune fille. C'est impossible. Voyez vous même. Elle lui montre alors le livre. La phrase se lisait : "Le roi sortit de son palais en pestant et en maugréant."



C'est à désespérer de notre conseil de ville. Imaginez-vous, lecteurs du CANARD, que le plus pur d'entre les purs échevins a commis il y a quelques jours dans le comité des marchés une de ces fautes irrémissibles pour ses commettants. Cet édile qui seul paraissait impeccable aux yeux du Très-Haut, a failli dans l'accomplissement des promesses solennelles qu'il a faites aux contribuables, savoir : ne voter invariablement que pour la soumission la plus basse lorsqu'il s'agit de donner à l'entreprise des travaux municipaux.  
Les Ecritures nous disent que le juste pèche au moins sept fois par jour. Eh bien, le juste entre tous les échevins a péché.  
Comment en un vil plomb l'or pur s'est-il changé ?

Le CANARD l'apprend aujourd'hui aux contribuables.  
Le comité des marchés dont Péchevin Reneault est le membre le plus assidu et le plus ponctuel avait mis à l'étude la question des réparations du marché Saint-Antoine. La soumission la plus basse pour ces travaux était celle de MM. Côté et Bénard. Au mépris de la promesse faite à ses électeurs Péchevin Reneault a permis que l'entreprise fut donnée à M. Raymond Chartrand dont le prix était de \$2,120 plus élevé que celui du plus bas soumissionnaire.  
Le public se rappellera de cela aux prochaines élections.

**Sohmerisation**—Avant d'entrer ou en sortant du Parc Sohmer, il est d'obligation pour tout amateur de bonnes liqueurs de se mouiller la lèvre chez Vidricaire dont le restaurant populaire se trouve en face du parc. Vidricaire passe pour blood parmi les connaisseurs. Il ne garde que des liqueurs de première qualité. Entrez-y une fois et vous serez sûrs d'y retourner.



**La question du Lager dans les Parcs**

**BAPTISTE.**—Le dimanche est le nouveau comme la pluie par ce temps de chaleur. Où aller maintenant que l'on ne vend plus de lager dans le Parc Sohmer.

**JOE.**—J'ai une idée. Les journaux du soir nous donnent l'adresse des maisons de la rue Cadieux arrêtées la semaine dernière par la police. Ils mentionnent également l'âge des personnes qui s'y trouvaient. Il y a des jeunes gens de 15, 16 et 17 ans. Il n'y aura pas de danger aujourd'hui. Nous y boirons de la grosse bière et des boissons fortes.

**LE TRIO.**—Allons-y. All aboard !

Voici une petite manifestation fin de siècle qui ne manque pas de coasserie.

C'est la requête que vient de recevoir la direction d'une grande compagnie de chemin de fer, en France. Elle émane, cette requête, d'un certain nombre de dames tout à fait dans le mouvement, comme vous l'allez voir.

Les pétitionnaires, en effet, revendiquant l'égalité des sexes, formulent l'objet de leur demande en cette phrase : "La compagnie dont vous êtes le directeur accomplirait donc, monsieur, un acte d'équité en établissant, dans les trains de toutes ses lignes, un compartiment des fumeuses."

L'affaire en est là, et il est probable qu'elle en restera là provisoirement. Mais, au fait, pourquoi les dames et les demoiselles amies de la cigarette n'obtiendraient-elles pas, en attendant le droit à l'Académie.

... En attendant, ce droit de fumer en paix ou à la liberté ?  
Oh ! ces hommes ! ces hommes ! quels accapareurs !

Avez-vous jamais vu un visage rose et éclatant de santé comme celui de Jos. B. Giguère, le boucher populaire qui tient les étaux 35 et 36 au marché Bonsecours ? Cet homme mange sa propre viande. Voilà le secret de sa santé. Giguère a l'étal recherché par les gourmets au marché. Allez-y une fois et vous nous en donnerez des nouvelles.

Paul a trois ans. Sa mère s'efforce de lui inculquer les premières notions du singulier et du pluriel.

—On dit "un cheval" quand il s'agit d'un seul, tu comprends ?  
—Oui, maman.  
—Et quand il y en a plusieurs, comment dit-on ?  
—On dit "un chevaux" !

*Pour avoir un verre de bon ginger ale, de cidre ou de gingembre, demandez celui de C. ROBILLARD & CIE. Ils fabriquent les meilleures eaux gazeuses.*

**Le compte de Pironie :**  
Être chauve comme un œuf d'autruche et trouver des cheveux dans son potage !

**RESTAURANT FASHIONABLE** — Frank Labelle qui a émerveillé la population de la ville par son musée, vient de faire une innovation en métamorphosant son restaurant, No 65 rue Bleury, en une véritable bombonnière. Les décorations intérieures sont exécutées avec luxe et élégance. Rien n'a été épargné pour le confort des clients. Lager importé de Rochester et de Milwaukee. Venez voir les verres à bière. Ils ont un format gigantesque, et ne sont pas battus.

**HOTEL ST-LAURENT.**—Cet établissement si avantageusement connu du public voyageur est maintenant la propriété de MM. Robillard et Fils qui lui ont fait subir une restauration complète pour le classer parmi les hôtels de premier ordre. L'aveu de nos meilleurs vins. Menu toujours varié à table d'hôte. Prix très-modérés. 50 rue St-Laurent.

Rafraîchissez-vous pendant les chaleurs chez A. Robert, No 6 rue St-Laurent. L'eau gazeuse y est servie avec les meilleurs sirops préparés avec des fruits. Pas d'essence dans leur composition.

Oh ! les chaleurs ! chacun cuit dans son jus. J'ai perdu l'appétit, ma tête est souffrante et je n'ai plus de courage au travail.  
Il y a un remède à cela c'est de s'adresser au professeur Geo. Tucker, No 1875 rue Ste-Catherine. Il a en mains les préparations qui vous guériront.

**Le Père.**—Dis-moi ce que signifient ces rumeurs, y a-t-il quelque chose entre toi et Gaston.

Oliva.—Oui, papa, il y a toi.

**Le Sirop Calmant du Dr. Ed. Morin** qui cil les maladies des enfants.

Dr Ed. Morin & Cie, Québec. Messieurs, je recommande avec plaisir votre "Sirop Calmant" pour les enfants. Depuis trois ans que je l'emploie pour mes enfants, il me donne satisfaction. Leur dentition se fait sans douleur et je prévins les maladies inhérentes au jeune âge en le leur administrant dès les premiers symptômes. Votre tout dévoué, Mme Prosper Beauchesne, St Adrien.

Dr Ed. Morin & Cie, Québec. Messieurs, j'ai fait usage de votre "Sirop Calmant" pour mes enfants et j'en ai été très satisfait. De tous les cordiaux employés, c'est le seul qui a bien réussi à soulager les maladies de mes enfants. Simplement, Mme Napoléon Daron, Beauport.



—Tu dis que ce melon n'est pas mûr. Sens lui la queue. Espèce d'enfer, qu'est-ce que tu connais en fait de fruits. Ecoute, espèce de Michel, ce soir après avoir été au Parc Royal tu me conduiras au Petit Windsor, au coin de la rue St-Jacques et de la Côte St-Lambert, je veux que tu me paies un souper aux huîtres.  
—Il n'y a plus de malpeçques, ma chérie.  
—Oui, mais ne sais-tu pas que le Petit Windsor reçoit tous les jours par express des huîtres en écailles de New-York. L'eau me vient à la bouche rien que d'y penser.

**VIENT DE PARAITRE**  
**NEIGE FATALE**

ROMAN  
Par Jean de Molliens.

En vente partout. Prix, un centin.

Fumez le **BLACKSTONE**  
le meilleur Cigare à 5c

AMIS, ATTENTION !

**GRANDE EXCURSION**  
**QUEBEC**

Sous les auspices de la Comp. St-Laurent, Forestiers Co-mopolitains

PAR LE TROIS-RIVIERES

**Samedi, le 25 Aout 1894**

Billets \$1.50 aller et retour.

Pour Billets, rebates le ou avant SAMEDI, le 25 Aout et Aller et retour \$1.00.

L'ordre le plus parfait sera maintenu à bord. Grand Concert par des amateurs distingués. Plus des Cabines chez A. P. Pigeon, 1751 Ste-Catherine; J. B. Bureau, 1802 Ste-Catherine; J. B. Béry, chez Saxe et Fils, coin St-Laurent et Crain.  
A. P. PIGEON, — J. B. BUREAU, — J. B. BÉRY, Organisateurs.

**PARC ROYAL**

Avenue Mont-Royal — près de la rue St-Denis.

DI MANCHE, A 3 ET 5 P. M.  
et TOUS LES SOIRS DE LA SEMAINE

**NOUVELLES**  
**ATTRACTIONS**

Chaque Semaine.

Admission, 10 cts. Enfants, 5 cts.

Les chars des rues St-Laurent, St-Denis et Amherst se rendent directement au Parc.

**DAVID CARRIGAN**—Marchand de Bois et Charbon, No 72 rue Langevin. Bureau et Dépôt, en arrière de la Manufacture de Coton. Cour, No 207, rue St-Jacques, St-Henri. Tel. Bell 8796. Charbon de Ire classe criblé et rentrer à domicile sans charge extra. Le seul qui crible le charbon à perfection. Bois de Côte de trois piés et deux de long, scié des deux bouts. Prix réduits.

**Israel Peltier**

**RESTAURANT NATIONAL,**  
No 2485 Rue Notre-Dame.  
Etabli depuis trois ans. Magnifique salle de pool. Les meilleurs Vins et Liqueurs toujours en mains. Le Canard le recommande à ses lecteurs.

**A**VIS aux Contracteurs, propriétaires, locataires qui ont des maisons à faire décorer, peindre et blanchir.

**J. E. CHARRETTE**

Peintre-Contracteur, et transports son bureau au No 311 Rue Richmond, tout près de l'église St-Joseph. Toutes demandes de contrats seront exécutées le plus promptement possible et à la satisfaction des intéressés. Bell Tel. 3311.

**NOEL BEAUPRE**

Fabricant de Boîtes, 191 rue des Seigneurs, coin du petit Canal O'gilvie.  
M. Beaupré est le seul Canadien-français qui fabrique les Boîtes dans la partie Ouest. Vous choisissez que tous marchands en gros de Montréal se font un devoir de l'encourager. Toutes commandes exécutées promptement. Téléphone 3115.

**CHS. MARAND**

Marchand de Bois et Charbon  
740 Rue St-Jacques.  
Coin de la Rue Aquecne et 115 Rue Barré.  
Prix très-modérés. Bois scié sur demande.

**George Bradshaw & Cie.**

MARCHANDS DE BOIS,  
Manufacturiers de Boîtes, etc.,  
11 rue du Basin, près de la rue McCord.  
Spécialité—Bois pour allumer, \$2.00 le gros voyage.

**J. B. GRIER**

MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE,  
262 RUE NOTRE DAME.  
Chêne, Orme, Pin, Epinette, Pruche, Cèdre, Sapin et Cèdre de la Colombie Anglaise, etc.

**ZOTIQUE C. St-AMOUR**

MARCHAND DE BOIS ET CHARBON,  
218 AVENUE ATWATER, près de la "Water Works."  
Aussi Entrepreneur de toutes sortes de Couvertures en Ardoises, en Ferblant et en Tôle Galvanisée. Ouvrage garanti et à des prix réduits. Téléphone Bell, 5430.

**Capt. Anthime Robillard**

Commerçant de Divers Gravois et Briques,  
de Chateauguay et River Sand.  
Pour ordres et informations, s'adresser au Port Napoléon, Ste-Camégonde.

**W. H. MACALPINE**

Marchand de Bois de Sciage  
820 Rue St-Jacques, 820  
et sur la Rue Guy, Montréal.

**ONESIME MARTEL**

Marchand de Bois et Charbon,  
Toujours en main toutes sortes de Charbon et Bois,  
427 Rue des Seigneurs  
Clos: coin des rues Albert et Lamontagne. Bois scié sur demande à prix réduit. Livré gratis.  
Une commande est sollicitée.

LA PETITE TACHE

M. et Mme Baliveau vont partir pour la campagne.

M. Baliveau a fait une petite tache à sa jaquette, une de ces petites taches dont on se dit rassuré : "Ça ne se voit pas!" Mais madame a deux yeux de lynx, elle aperçoit le point touché et tombant en arrêt :

— Eh bien, c'est du propre ! s'écrie-t-elle. Tu n'as pas la prétention de sortir ainsi maculé, Sébastien ?

Monsieur.— Oh ! maculé ! Une tache grosse comme une pointe d'épingle ! Si tu crois que les passants vont s'en apercevoir !

Madame.— Laisse-moi l'enlever ça. (Criant.) Justine ! de la benzine tout de suite !

La voix de Justine.— Oui, madame : une petite minute !

Monsieur.— Elle est en train de s'habiller : elle va nous mettre en retard !

Madame.— J'y vais moi-même. (Elle se précipite dans la cuisine et revient un flacon à la main. Elle verse un peu de liquide sur la jaquette de monsieur qui prend aussitôt un ton inquietant.)

Monsieur.— Qu'est-ce que tu mets là ?

Madame.— De la benzine, parbleu ! (Remuant.) Ah ! mon Dieu ! C'est de l'huile à qui est-ce que vous m'avez fait prendre ça, pécore ?

Justine, interloquée.— Moi ? J'veus ai rien fait prendre !

Madame.— C'est vous qui avez mis cette bouteille d'huile à portée de ma main, pour que je me trompe !

Justine.— J'étais dans ma chambre à m'habiller. Comment que j'aurais pu.

Madame.— Taisez-vous ! Je vous donne vos huit jours !

Monsieur, conciliant.— Enfin, au lieu d'une petite tache, j'en ai une grande, maintenant, voilà tout.

Madame.— Si tu grognes, toi aussi ! (A Justine.) Faites chauffer un fer. (Justine sort.) Je vais prendre une feuille de papier buvard que j'appliquerai sur la tache. C'est souverain.

Monsieur.— Est-tu bien sûre que ce remède soit bon pour les taches d'huile ? Il me semblait.

Madame.— Tu vas peut-être me l'apprendre ! Dis donc tout de suite que tu es né dégraisseur. Car tu sais tout faire, à l'entendre dire. Mais, hélas ! (Elle pousse un énorme soupir.)

Monsieur, énervé, enlevant sa jaquette.— Tiens, la voilà : fais-en ce que tu voudras !

Justine arrive avec un fer chaud. Madame étend son papier buvard et passe le fer dessus à plusieurs reprises. Operation qui n'a d'autre résultat que d'élargir la tache démesurément.

Madame.— Il est ensorcelé, ce paleto ! Essayons un autre procédé.

A la fin la tache a pris des proportions énormes.

Monsieur, riant.— Belle besogne que tu fais là !

Madame, furieuse, jetant la jaquette en l'air, de mis bien bonne de me donner du mal pour un patacoquet tel que vous !

Monsieur, très doux.— Voyons, Uranie, ce n'est pas pour l'exposer. Mais enfin, si tu avais laissé ma tache, ma toute petite tache, elle ne serait pas devenue une grande tache, etc.

Madame, sursautant.— Oh ! il me reproche ce que j'ai fait pour lui, le misérable ! Mais, monstre, c'est vous qui êtes cause de tout : car vous l'avez fait exprès ! Oui, exprès !!! Vous vous êtes dit : Je vais me tacher. Ma femme, qui est la bonté même, ira me chercher de la benzine : elle se trompera et prendra de l'huile, et elle fera une immense tache. Voilà votre calcul, être téroce ! Votre femme vous sert de jouet !

Monsieur, ahuri.— Oh ! (Se montant.) Eh ! va te promener !

Madame, exaltée.— Il m'insulte ! O ma mère ! C'est le divorce que vous voulez, monsieur ? Vous l'aurez ! Je

cours chez mon huissier. (Elle fait claquer cinq ou six portes et va s'enfermer dans sa chambre, où elle passe la journée sans manger.)

Monsieur.— Saprissi ! Une autre fois, je ferai bien attention à ne pas me tacher quand je voudrai aller à la campagne.

Les livres spéciaux renferment quelquefois des choses bien amusantes. Ayant ouvert par hasard un *Manuel du parfait Charcutier*, nous y avons trouvé un chapitre sur... l'application des principes de 89 à la charcuterie de l'ancien régime. Voici cette étrange citation :

" En fait de gibier, on avait introduit dans l'alimentation publique, les bariolures des montagnes et les coqs vierges de Caen. Aussi le progrès dans l'art, les tendances vers la liberté commerciale et l'amour du luxe et de la bonne chère avaient préparé ou étaient prêts à accueillir la Révolution qui allait se produire. Lorsqu'elle éclata et que s'ébranla la vieille société française, les éléments de la nouvelle se trouverent prêts à se reconstituer. Relativement au commerce de la charcuterie, cette rénovation surtout devait s'effectuer sans faire trop de ruines."

Les andouilles, les boudins et les saucisses entrèrent tout de suite dans le mouvement !

Avait-on jamais songé jusqu'alors à examiner l'influence de la Révolution de 89 à ce point de vue ?

Un tapreur aborde, l'autre jour sur le boulevard, un journaliste Parisien qui la connaît dans les coins.

Le tapreur sollicite cinq louis, en tenant avec une déférence intéressée son chapeau à la main.

— Mon cher monsieur, lui dit notre confrère avec son flegme ironique, commencez donc par remettre votre chapeau. Le rôle d'un emprunt, c'est d'être converti.

Une jeune bonne est accusée d'avoir coupé sa maîtresse en tout petits morceaux.

Le président, sévèrement :

— Sans doute, vous étiez bonne à tout faire : mais il me semble que vous exagériez un peu l'importance de vos fonctions.

McLaurin Frères

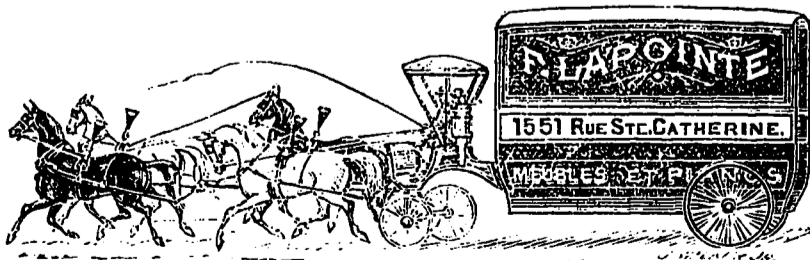
MARCHAND DE Bois de Sciage. Bois pour bâtisse scié à ordre. Bureau et Cour : 2122 NOTRE DAME. B. 10-11-12. Téléphone 3113.

F. TREMBLAY. Menuisier à Planer et à Scier et fabricant de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Etc. Teinture, Peupage et Ouvrage de Menuiserie de toute description. 332 à 400 Rue William, Montréal. Bell Tel. 8120.

ANTOINE LEMIEUX. Maître-Charcutier. No 835 Rue St-Jacques. Les meilleurs charcuteries et viandes doubles. Il y a place pour prendre 40 chevaux en pension à des prix modérés.

T. BIENVENU. MARCHAND DE BOIS ET CHARBON. Bois scié sur commande. 3783 Rue Notre-Dame. Coin de la Rue Beaudoin. ST-HENRI. Téléphone 9325.

DEFIANT TOUTE COMPETITION



Ameublement de chambre, depuis \$18.00 à \$250.00. do de Chambre, depuis 7.50 à 300.00. do de Salle à Manger, depuis 18.00 à 500.00.

Nous vendons nos meubles à des prix très bas pour argent comptant, et nous donnons de grandes facilités à ceux qui ont besoin de crédit.

Matelas, Lits de Plumes, Oreillers, Tapis, Prêlarts, etc. etc. chez

F. LAPOINTE,

Ouvert tous les soirs.

SIROP CALMANT

Du Dr ED. MORIN

Pour les Maladies des Enfants

Ce Sirop Calmant guérit les coliques, la diarrhée, le choléra-infantum, la coqueluche, les douleurs de la dentition, l'insomnie, et toutes autres maladies des enfants.

Ce bienfaisant cordial donne du soulagement dès qu'il est administré, il calme l'enfant réveur et énérvé, favorise son sommeil, lui redonne la vigueur perdue, et le restaure s'il n'a jamais été fort. Après avoir pris de ce Sirop, l'enfant prend de l'embonpoint de jour en jour et les forces nécessaires pour endurer plus aisément les maladies ordinaires à son âge.

MERES, LISEZ CE QUI SUIT :

Dr ED. MORIN & Cie, Québec.

Messieurs.— J'ai le plaisir de vous annoncer que parmi les préparations pharmaceutiques que vous avez sur le marché, j'ai remarqué que votre *Sirop Calmant* donnait beaucoup de satisfaction.

Votre, etc.

A. GAUVREAU, Pharmacien. 513 Rue St-Jacques, Montréal.

VENTE EN GROS CHEZ

Dr Ed. MORIN & Cie.,

48 RUE ST PIERRE, QUÉBEC.

C. GUINDON

MARCHAND TAILLEUR

3333 RUE NOTRE DAME.

Habillement tout moderne, en Tweed anglais. Travaux et accessoires pour dames et messieurs. Prix variés à convenir aux pratiques.

HENDERSON BROS.

Bois pour allumer, \$2.00 le gros, voyant, livré à domicile.

344 Rue William

Téléphone Bell 8211. Bell Telephone 5326.

CHAS. FORTIER

Mercerie, Bonneterie, Habillement, Vêtements, Monture, Vitres, Epicerie, et Ferronneries.

No 3789, rue Notre-Dame, St-Henri.

Les locutions du "Canard" feront bien d'encourager Fortier, pour qu'il se l'homme du peuple. Il vend à très bon marché.

E. Lefebvre. Tel. 301. E. E. Duquet

F. LEFEBVRE & Cie

Patente de Maître et d'Enseigne. Colonnage, Installation et Tapisserie. Spécialité : Linceul, Walford, pour Dossiers et Chaises.

103 RUE MANSFIELD, MONTREAL.

Nous employons que des ouvriers de 1re classe. Les visites est sollicitées.

J. BTE McLEOD

CONTRACTEUR PLATRIER,

No 1156 St-Jacques,

Sto-Cunegonde

DEMENAGEMENT

A l'occasion du déménagement, au coin de la rue Verdun, en face de mon présent magasin, je vendrai à moitié les marchandises restantes :

Tapisserie à 3/4 la pièce, en montant. Poêles de cuisine, avec les ustensiles ; Ferrement au complet pour les bâtisses, etc. etc.

ANDRE LEROUX,

2315 et 2317 rue Notre-Dame.

PHARMACIE CHARRON

Prescriptions préparées avec le soin le plus minutieux.

Drogues et Produits Chimiques à des prix modérés.

J. H. F. CHARRON

Pharmacien

1978 Rue Notre-Dame

En face de la rue St-David.

Tel. 9325.

Service de nuit.

CHARLES FORTIER

Marchand de Bois et Charbon

Attention ceux qui donnent leurs ordres à bonne heure pour l'hiver. Nos prix sont les plus bas.

3013 RUE NOTRE DAME, Ste-Cunegonde.

PIERRE PICARD

MAÎTRE CHARBETIER

État propriétaire de voitures, de déménagement, wagon, tract, voiture de garage, camion, fourgon, camion à charbon, etc. etc. Sollicite le public et son patronage. Tout ouvrage exécuté avec exactitude et sûreté. 449 RUE GRAND-FRANC.

N. Robert & Chouinard

Marchands de Bois et Charbon

Bureau et Cour : 3612 Rue Notre-Dame.

Vis-à-vis l'Église, St-Henri

Téléphone No 1323. Bois scié sur commande

JOSEPH FABIEN

Entrepreneur Plâtrier.

Ouvrage en ciment une spécialité.

17 Rue Knox, Pointe St-Charles.

Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix modérés.

A. POUPART

Marchand de

Bois et Charbon

Bois scié et fendu.

Paille, Foin, Avoine, etc. etc. en gros et détail.

Téléphone Bell 124

584 Rue Dorchester

ARTHUR BISSONNETTE

No 12

RUE LAMONTAGNE

ayant exposé ses différentes Patentes, Améliorées à l'Académie Parisienne des Inventionnaires à Paris, pour BREVETS A CHIFFREUX pour les différents genres maladies des pieds, a obtenu un Diplôme et une Médaille d'Or. Une visite à son établissement est sollicitée.



MOTEL RIENDEAU

La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasse. Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe.

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice.

A quelques pas de bateaux et des gares de chemins de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier

Jos. Riendeau.

Propriétaire.

REBUS



de

EXPLICATION DU DERNIER REBUS

Le demi-monde aime à se promener sur la rue en s'éloignant de la police.

Le demi-monde—M—se promener sur la—rue—an s'éloignant de la police.